

Randonnées
PORT BAIL

du 26/09/2025 au 28/09/2025
3 JOURS / 2 NUITS

Prix à partir de 270 € par personne

(Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)

Un hébergement au VVF de PORT BAIL

HEBERGEMENT :

VVF de PORT BAIL 3 Avenue Pasteur - 50580 Port-Bail sur Mer
+33 4 73 43 00 21

TRANSPORT ALLER et RETOUR : Non inclus dans les prestations ATC Routes du Monde.

Le prix ne comprend pas le trajet aller-retour jusqu'au lieu du séjour et les transferts pendant le séjour. Il est prévu que les participants utiliseront leur voiture particulière ; ils sont invités à organiser entre eux un covoiturage.

Aller : Le vendredi 26 septembre 2025 :

- **Départ de Rouen** en voitures pour une arrivée à Port Bail vers 12h00

Retour : Le dimanche 28 septembre 2025

- **Départ** en voitures de Port Bail 15h pour rejoindre Rouen

PROGRAMME DU SEJOUR :

3 jours de randonnée.

Le vendredi 26 : Début de la prestation ATC ; Accueil au VVF de Port Bail à partir de 12h00

Programme du séjour :

Jour 1 vendredi 26/09/2025

Rando au départ de Portbail à partir de 13h30 / 14h00

Sur la côte Ouest du Cotentin, des dunes sauvages aux dunes cultivées, vous rencontrerez une grande variété de milieux dans un environnement peu urbanisé. Au bord de la dune, surplombant le havre de Portbail, le sentier vous offrira un paysage magnifique.

Durée 2h 25 Difficulté Facile

Distance 8,25 km

Retour point de départ Oui

Dénivelé positif 9 m Activité Pédestre

Dénivelé négatif 9 m

Point haut 16 m Région Cotentin

Cette randonnée vous fera découvrir de nombreux paysages aussi variés qu'enchanteurs.

Au rendez-vous : découverte du havre de Port- Bail-sur-mer, dunes de Lindbergh, bocage...Nos conseils de découvertes. Vous allez découvrir des espaces naturels protégés, munissez-vous de jumelles et d'un appareil photo, vous ne serez pas déçus par la diversité des espèces que vous rencontrerez. Des « sorties nature » sont régulièrement organisées par l'Office de Tourisme. Pour une découverte artistique, entrez dans l'église Notre-Dame, c'est un lieu d'expositions temporaires.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme du Cotentin.

Arrivée en fin d'après-midi, Prise des chambres vers 18h

Repas vers 19h00

Jour 2 samedi 27/09/2025

Petit déjeuner

Départ 9h00 en voitures du village vacances

Randonnée Découverte Cap Cotentin

12.98 km

Difficile 4h

292 maxi 139 m

-292 mini 6 m

Vauville et sa plage bénéficient d'un microclimat particulièrement doux. Située au bord d'une anse magnifique, on y découvre des panoramas superbes qui attirent les amoureux de la nature.

Pique-nique à la voiture

Après-midi

Circuit de découverte au départ de Vauville vers le petit Beaumont. Le circuit traverse des paysages de landes maritimes uniques. Il présente des déclivités conséquentes

Repas vers 19h00.

Jour 3 dimanche 28/09/2025

Matin :

Petit déjeuner et casse-croûte emporté

Randonnée Cap de Carteret et dunes perchées

Départ : BARNEVILLE-CARTERET

9.74 km

Facile 2h45

99 maxi 73 m

-99 mini 7 m

Les pieds dans le sable et les yeux à l'horizon pour cette magnifique randonnée dans ce site exceptionnel du cap de Carteret, face aux îles anglo-normandes. Des dunes, des dunes où l'on pourrait facilement se perdre dans ses rêveries...

Points remarquables sur le circuit :

- A l'ancienne gare, le petit train touristique de Carteret commence son voyage, il va à Port-Bail à 10 kilomètres de là sur la "Côte des Isles" avec des commentaires pendant le trajet. Le train date de 1930.

- Le port de Carteret avec son bassin à flot construit en 1995 accueille plaisanciers et pêcheurs de poissons, mais surtout de crustacés dont le fameux homard de Carteret. Dès 1881, la liaison avec Jersey est mise en place. Aujourd'hui les catamarans à grande vitesse ont remplacé les vapeurs.

- L'ancien manoir seigneurial de Carteret du 18^e s. est célèbre pour avoir servi de lieu de villégiature

Pique-nique à la voiture avant retour.

Fin de la prestation ATC

Retour en soirée

Vos accompagnateurs

Guy GERAULT

☎ : (02) 35 70 70 17

📞 : (06) 04 02 21 17

Claude BESSONNET

☎ : (02) 35 62 17 60

📞 : (06) 47 98 24 27

PRIX FORFAITAIRE DU SEJOUR : 270 € par personne sur la base de **20 participants** minimum

Ces prix sont calculés à la date du 1er novembre 2024 Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

Le service et les taxes locales.

L'hébergement en village-vacances, logements en chambres 2 personnes / linge et draps fournis.

La pension complète du dîner du 26 septembre, jour d'arrivée au déjeuner du jour de départ, le 28 septembre

L'assurance assistance-rapatriement

La présence d'accompagnateurs ATC

Le prix comprend la fourniture des draps et linge de toilette ainsi que le ménage de fin de séjour.

La pension complète, du repas, Dîner du jour au déjeuner du jour 3

Les repas du soir sont servis au restaurant du VVF Les repas du midi peuvent être fournis sous la forme de paniers repas froids à emporter. Les petits déjeuners sont servis au restaurant du VVF

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Le prix ne comprend pas :

Le coût des visites optionnelles.

Les boissons et dépenses à caractère personnel.

Le port des bagages

Le transport pour rejoindre le lieu du séjour et les transports sur place

L'assurance assistance-rapatriement

L'assurance couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, avec garanties COVID: 3%/ personne du prix total du voyage (minimum 10€/personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.

Il n'est pas prévu de supplément pour chambre individuelle.

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSURANCES : ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle avec garanties Covid couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Vous serez rattaché à un groupe de 20-25 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit **20 personnes**.

PERSONNE A MOBILITE REDUITE : ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (il s'adresse à des personnes ayant une pratique régulière de la randonnée.)

FORMALITES

Concernant les conditions de POLICE et de SANTE, les voyageurs doivent consulter avant leur date de départ les sites internet suivants pour vérifier les formalités administratives et sanitaires à accomplir pour chacun des pays où ils se rendent, y compris en cas de simple escale ou de transit :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

<http://www.sante.gouv.fr>

Il vous appartiendra de vous conformer aux formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé. L'accomplissement des formalités administratives et sanitaires et les éventuels frais relatifs à ces formalités sont la charge exclusive des voyageurs.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Les clients doivent s'assurer suffisamment longtemps avant la date de départ que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyage (billets, bons d'échange, réservations, etc) correspondent exactement à ceux qui figurent sur leur pièce d'identité et sur leur visa.

SANTE

Les formalités pouvant changer fréquemment, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, les sites web suivants avant le départ : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage et peuvent évoluer à tout moment.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

REGLEMENT

Acompte à l'inscription : 85 E soit 31% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque.

Solde : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

Conditions particulières de vente : Nos conditions particulières de vente sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

INSCRIPTION :

Par envoi d'un chèque de **85 ou 95 euros** par personne à l'ordre de l'**ATC** pour le **20 juin 2025** à :

Françoise BESSONNET 16 rue de Stalingrad 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN tél (02) 35 62 17 60

Inscription en ligne possible sur : www.atc-routesdumonde.com

L'inscription sera confirmée par la signature par l'adhérent du contrat de voyage RESALYS et son retour à l'organisateur ATC Normandie :

Guy GERAULT 40 bis rue MUSTEL 76000 ROUEN tél 06) 04 02 21 17

Ou à la trésorière :

Françoise BESSONNET 16 rue de Stalingrad 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN 02 35 62 17 60

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352



Bulletin d'inscription
N° opération :
Randonnées
PORT BAIL

ATC Normandie
15 Place de la gare
76300 SOTTEVILLE lez ROUEN

NOM :Prénom

Tél domicile :

N° carte adhérent(e)

Accompagné de :

Nom :Prénom :

Nom :Prénom :

Je verse un chèque d'acompte, encaissable en juin 2024 comprenant:

- un acompte de 85 € par personne sous forme de chèque joint
- *rayer les mentions inutiles
- Je prends l'assurance annulation - bagages – interruption de séjour à 10€ par personne proposée par l'ATC (lignes à rayer si vous disposez d'une autre assurance ou si vous ne la prenez pas)

Le solde de 185 € par personne est à régler pour le 25 août 2025

Je dispose de place(s) en co-voiturage.

Retourner le bulletin complété à :

Françoise BESSONNET ,
16 rue de Stalingrad
76300 SOTTEVILLE lez ROUEN
☎ 02 35 62 17 60

au plus tard le :
20 juin 2025

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : Ville : _____

N° tél. dom. : _____ N° Port : _____

ANNULATION :

Assurance annulation pour les séjours en gîtes
Les conditions d'annulation sont indiquées aux conditions générales de vente de l'ATC
Les risques couverts et les risques exclus par l'assurance d'assistance sont précisés aux conditions générales de vente.
Les réclamations visées à l'article 98 alinéa 12 sont à faire parvenir dans un délai de 8 jours à dater de la fin du voyage ou du séjour.

Je déclare m'inscrire pour les
randonnées autour de Port Bail du
26/09/2025 au 28/09/2025

Signature :

Nombre total de participants :

**Je joins un chèque de : 85,00€ par
personne (ou 95€00 avec assurance
annulation)
à l'ordre de l'ATC***

*rayer les mentions inutiles